

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE - RENDU DE REUNION
DU CONSEIL COMMUNAL DU
Mercredi 19 octobre 2016**

L'an deux mil seize et le dix neuf du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents: GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal, USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian, MORIN Sébastien

Absent: BROCHE Gaël,

Secrétaire : MORIN Sébastien

I - URBANISME

-
▪ **Déclaration préalable de travaux :**

Mr NOTARI Frédéric : création de fenêtres dans bardage, demande de pièces complémentaires par le service urbanisme.

OLIVIER Patrick : création de fenêtres, avis favorable sous réserve que s'il y a un changement de destination du bâtiment la dépose d'un permis de construire est obligatoire. Suite à cette décision, le pétitionnaire a

II - ORDRE DU JOUR

DOSSIERS EN COURS

▪ **Appartement ancienne mairie**

Guy PELLICIER informe que les travaux de l'appartement sont terminés, et que l'électricité de la salle polyvalente et de la salle des fêtes sera terminée prochainement.

▪ **Mur derrière chez Mme & Mr ROUSSEAU**

La réfection du mur de soutènement du chemin situé à l'arrière de la maison de Mme & Mr ROUSSEAU par les employés communaux de La Plagne Tarentaise est terminé, une barrière sera posée ultérieurement.

▪ **Plan déneigement hiver 2016 -2017**

Le service technique de la Plagne Tarentaise assurera le déneigement du village avec un engin de location (3 000.00€/mois au prorata avec La Côte d'Aime). La tournée s'effectuera comme suit :

Départ de La Côte d'Aime (lieu de stationnement de l'engin), La Bergerie, Montméry et Valezan.

Le terratrac assurera le déneigement des parkings.

▪ **Demande de commerce ambulant sur la commune :**

Monsieur le maire lit le courrier de demande de commerce ambulant (épicerie avec coin café) sur les secteurs de Bellentre, La Côte d'Aime et Valezan deux heures par semaine à compter d'avril 2017. Le conseil communal a émis un avis favorable et propose deux emplacements : les parkings de l'ancienne mairie et de l'école.

▪ **Plan Communal de Sauvegarde(PCS) :**

Un PCS est en cours d'élaboration sur La Plagne Tarentaise, à compter du mois de décembre 2016, 3 élus seront d'astreinte chaque semaine (1 Macôt, 1 Bellentre, 1 La Côte d'Aime et Valezan) un numéro sera communiquer à la population dès sa mise en place.

▪ **Commission tourisme :**

Monsieur Bernard HANRARD annonce que la signalétique des chemins a été mise en place (VTT avec un départ de chaque commune et la balade des 3 communes).

Pour l'hiver : parcours raquettes et skis de randonnées balisés . Un projet de navette entre le versant Nord (La Plagne) et le versant Sud (chalet de ski de fond de La Côte d'Aime) est en prévision.

▪ **PLU (Plan Local d'Urbanisation) / SCOT (Schéma de Cohésion Territorial) :**

Le SCOT impose une réduction de la surface foncière dans notre futur PLU. La commune consent une réduction de la consommation foncière de 2.7 ha au lieu de 2.9 proposés initialement par le SCOT.

▪ **SAVOIE DECHETS :**

Madame Véronique GENSAC résume la situation de l'usine d'incinération de Valezan. Depuis juillet 2016 , Savoie Déchets est membre de l'usine est assure les compétences de traitements des déchets incinérés et des recyclables. La collecte des déchets pour le transport d'Aime à Chambéry est assurée par la COVA (communauté de communes des Versants d'Aime). Après constat sur six mois (dont les mois d'hiver), il se confirme que le coût du transport et du traitement est inférieur au coût de l'incinération faite par l'usine de Valezan avant sa fermeture.

III - DIVERS :

- Bornage parcelles BUTHOD Raymond et fils assuré par Mesur'Alpes au chalet à Arcenieux.

Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 7 novembre 2016 à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mercredi 23 novembre 2016 à 20 heures

Le Maire délégué,
de la commune déléguée de Valezan,

Le secrétaire,

P. GONTHIER

S.MORIN